



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fondation des Amis du Lycée Français Théodore Monod, en date du 12/10/2015

L'assemblée générale ordinaire de la « Fondation des Amis du Lycée Français Théodore Monod » pour l'année scolaire 2014-2015, s'est réunie le lundi 12 Octobre 2015 à 18H, au niveau du CDI du lycée, en présence de 16 participants.

Ouvrant la réunion, le président intérimaire de la fondation, Mr Isselmou SIDOUMOU, a remercié l'ambassadeur de France, le conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France et l'assistance pour leur présence.

Il a évoqué l'historique de la fondation et ses réalisations directes (prise en charge des écolages scolaires de dizaines de boursiers et contribution à hauteur de 50 Millions d'ouguiyas à la réalisation du nouveau plateau sportif du lycée) et indirectes (Mise en relation de l'établissement avec la Fondation BOUAMATOU qui a pris en charge la plus grande partie du financement des travaux d'extension de l'établissement, en plus, entre autres, du financement d'une classe de maternelle et la réfection de l'ancien terrain de sport).

Il a indiqué que les activités de la fondation se limitent depuis quelque temps aux prises en charge des frais de scolarité des boursiers.

Il a rappelé les péripéties par lesquelles est passée la fondation : départ du bureau en fin de mandat avec maintien de l'un de ses membres pour mener la transition, assemblée générale de décembre 2014 qui n'a pas renouvelé le bureau.

Puis il a déclaré ouverte l'assemblée générale ordinaire de la fondation, dont l'ordre du jour est :

- Rapport d'activités 2014-2015
- Rapport financier 2014-2015
- Election d'un nouveau bureau
- Questions diverses

Prenant la parole l'ambassadeur de France, Son Excellence Monsieur Joël MEYER, a déclaré qu'il apprécie le rôle de la fondation dans le rayonnement du lycée et se dit disposé à faire son possible pour aider cette association.

De son côté Mr MALARA, conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France s'est dit également disposé à appuyer la fondation (bourses dans l'enseignement supérieur) dans la limite des crédits disponibles.

Il a également remercié la fondation pour ses actions et la fondation BOUAMATOU pour son appui au lycée.

Monsieur LASSAUX, proviseur du lycée, a pour sa part considéré que la fondation est un acteur important de la vie du lycée, l'objectif étant de la relancer. Il a remercié Mr SIDOUMOU pour son engagement au sein de la fondation depuis plusieurs années et en particulier ces deux dernières années durant lesquelles il s'est employé à sauver la fondation d'une mort certaine.

Le président de l'APELF, Monsieur LEMRABOTT, a remercié la fondation pour son action à laquelle les parents accordent la plus haute importance et a assuré la fondation de l'appui de son association.

Intervenant à son tour, Mme BOUAMATOU, secrétaire générale de la Fondation BOUAMATOU, a souhaité être informée sur le déroulement des travaux d'extension du lycée dont sa fondation participe au financement, et la stratégie mise en œuvre pour faire redémarrer les travaux.

L'ambassadeur de France a déclaré que son ambassade envisage d'organiser une manifestation afin de relancer la fondation et à laquelle les donateurs (entreprises mauritaniennes et françaises) seront conviés.

De son côté le proviseur a déclaré que les choses avancent du côté du chantier, qu'une réunion avec l'architecte et le service immobilier de l'AEFE est prévue prochainement et que les travaux devraient reprendre.

Le conseiller de coopération et d'action culturelle a confirmé que l'équipe du lycée travaille au redémarrage du chantier et que ses services envisagent différentes opérations de partenariat avec les institutions mauritaniennes.

Le président de l'APELF a lui aussi assuré que l'ambassade et le lycée travaillent à la reprise du chantier.

Mr NAJJAR a rappelé les nobles objectifs de la fondation à savoir les investissements au profit du lycée et la prise en charge des écolages d'élèves méritants.

Mme DADDAH a évoqué la situation difficile que traverse le secteur de l'éducation dans notre pays.

Mr KHLIL s'est demandé si la fondation a réfléchi à cette problématique.

Mme BOUAMATOU a répondu que l'extension de la capacité du lycée contribuera à atténuer, même modestement, cette situation.

De son côté le conseiller de coopération et d'action culturelle a estimé que le lycée français se doit d'être ancré dans son environnement et de jeter des ponts avec les autres établissements mauritaniens même si le décalage est énorme et que la conjoncture actuelle ne semble pas propice.

Mr LEMRABOTT a noté l'impact positif qu'aura l'extension du lycée. Il a pris l'exemple du partenariat entre l'APELF et la fondation BNM qui a permis de collecter des ouvrages hors programmes et de les distribuer aux écoles mauritaniennes.

Mr HAMADY a de son côté remercié Mr SIDOUMOU pour son engagement et considéré que toutes les parties doivent veiller à un lycée performant.

Mr TEISS a quant à lui évoqué les trois types d'enseignements présents dans le pays (étranger, privé et public) et s'est dit ému par le constat fait par Mme DADDAH.

1) Rapport d'activités 2014-2015

8 Bourses de scolarité ont été accordées durant l'année scolaire 2014-2015 :

- 5 bourses à 100% (une élève en 5^{ème}, une élève en 4^{ème}, deux élèves en 2^{nde} et un élève en terminale)
- 3 bourses à 40% (un élève en CM1, une élève en 3^{ème} et un élève en 2^{nde}).

Le rapport d'activités fut adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier 2014-2015

Les états financiers de la fondation font apparaître un solde bancaire de 6 283 486 UM au 12 octobre 2015.

A ce solde il faudra ajouter un montant de 354 000 UM représentant les cotisations de 7 nouveaux membres, entre les mains du proviseur.

Soit un disponible global de 6 637 486 ouguiyas.

Ces montants ne couvrent pas les frais d'écolages des boursiers pour cette année scolaire.

Aussi Monsieur SIDOUMOU a suggéré que la fondation bénéficie du rabais de 15% appliqué aux familles de 3 enfants et plus. Le directeur administratif et financier du lycée s'est dit prêt à étudier une éventuelle demande de la part de la fondation.

Sollicité pour donner son avis sur ces états financiers le directeur administratif et financier du lycée a certifié que ces états reflètent la situation réelle de la fondation.

Il a toutefois relevé un écart minime qu'il faudra corriger.

Suite à cela le rapport financier fut adopté à l'unanimité.

3) Election du Bureau

Le proviseur, tout en regrettant l'absence d'élément féminin, a proposé une liste de quatre membres.

Ce bureau a été élu à l'unanimité. Il se compose de :

- Président : Raymond NAJJAR
- Secrétaire : Ahmed Salem KAMIL
- Trésorier : Ahamdy OULD HAMADY
- Provisieur

4) Questions diverses

Monsieur SIDOUMOU a proposé une résolution qui rend hommage à l'action de Mr Sedena OULD YAHYA, président fondateur, Mr SACHET, proviseur à la date de création de la fondation, ainsi qu'aux proviseurs et membres des bureaux qui se sont succédés depuis lors, pour le travail accompli.

Cette résolution a été adoptée par l'assemblée générale. Une abstention a toutefois été enregistrée.

Dans son mot de clôture Mr SIDOUMOU, a remercié l'assistance pour sa présence et félicité le bureau élu tout en lui souhaitant bon courage.

Lui succédant Mr NAJJAR, président élu, a remercié l'assistance pour sa présence, ainsi que l'Ambassade et Messieurs le Proviseur, ALFONSI, LEMRABOTT, KHLIL, SYLLA qui ont mené un travail de réflexion sur la fondation et les moyens de la relancer.

Il a donné des indications sur les impulsions qu'il souhaite apporter à la fondation :

- Elargissement du bureau de 4 à 7 membres,
- Institution de commissions de travail et inversion des priorités (prise en charge scolaire, appui matériel au lycée)
- Démocratie/transparence/communication

Et donc nécessité de convocation d'une assemblée générale de la fondation en vue de modifier les textes.

Enfin il a remercié Mr SIDOUMOU d'avoir mené cette période de transition avec calme et avoir sauvé la fondation d'une mort certaine.

Il s'est dit fier de cette mission qui lui a été confiée et qu'il assumera avec énergie et dévouement.

L'assemblée générale fut close vers 20H.